

PROJET ÉOLIEN DU PLESSIER-SUR-SAINT-JUST

Chères Plessieroises, chers Plessierois,

Comme nous vous l'avions annoncé, les dernières semaines ont marqué le top départ des études du projet éolien du Plessier-Sur-Saint-Just (via notamment la pose du mât de mesure), mais également celui de la démarche de concertation.

En porte-à-porte ou lors du premier Forum d'information, les échanges ont été riches et nous souhaitons vous remercier pour votre accueil et l'intérêt porté à notre démarche !

C'est en effet grâce à votre participation, vos idées, vos suggestions, que nous parviendrons à bâtir ensemble le meilleur projet possible pour votre commune.

Mais pour l'heure, nous souhaitons revenir avec vous et via cette lettre sur les dernières informations posées en ce début d'année : les études se lancent, de quoi parle-t-on exactement ? Que s'est-il passé lors du premier forum d'information ? Quelles questions ont été partagées et quelles réponses y avons-nous apporté ?

Par-delà cette synthèse des dernières informations, nous vous rappelons qu'un site internet est également disponible pour de plus amples découvertes :

www.projeteolien-leplessiersursaintjust.fr !

Dans l'attente de notre prochain rendez-vous ensemble, nous vous souhaitons une agréable lecture de cette lettre.

Bien à vous,

REVENONS ENSEMBLE SUR LES DERNIÈRES INFORMATIONS PARTAGÉES ET NOS ÉCHANGES DE JANVIER

-  Retour sur le Forum d'information n°1
-  Zoom sur les études qui se lancent
-  Le vrai du faux autour de l'éolien

Paul PELLET
Chef de projet
ENERTRAG



RETOUR SUR LE FORUM D'INFORMATION DU 19 JANVIER 2023

Le jeudi 19 janvier 2023 nous étions présents à la salle des fêtes du Plessier-Sur-Saint-Just pour vous rencontrer et vous présenter le projet éolien à l'étude sur votre commune.

Les sujets évoqués lors de ce Forum étaient :

- **LE PROJET ÉOLIEN DU PLESSIER**
- **L'ÉOLIEN EN GÉNÉRAL**
- **LA CONCERTATION**
- **LES ÉTUDES LANCÉES**



Si vous n'avez pas pu être présent lors de cet événement, vous pouvez retrouver le compte-rendu relatant nos échanges sur le site Internet du projet ; rubrique *La concertation* > *Les documents de la concertation* > *Les comptes-rendus*.

**VOICI LES PREMIÈRES
IDÉES IDENTIFIÉES**
LORS DE CE FORUM
D'INFORMATION

Nous reviendrons régulièrement au Plessier-Sur-Saint-Just pour organiser des événements comme celui-ci. Ces événements sont ouverts à toutes et à tous et ont pour objectifs de :

- Informer la population des avancées du projet,
- Échanger régulièrement avec le territoire,
- Co-construire collectivement le projet éolien.

REPEINDRE LE CHÂTEAU D'EAU

**FAIRE UNE FRESQUE
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**REFAIRE DE
NOUVEAUX CHEMINS**

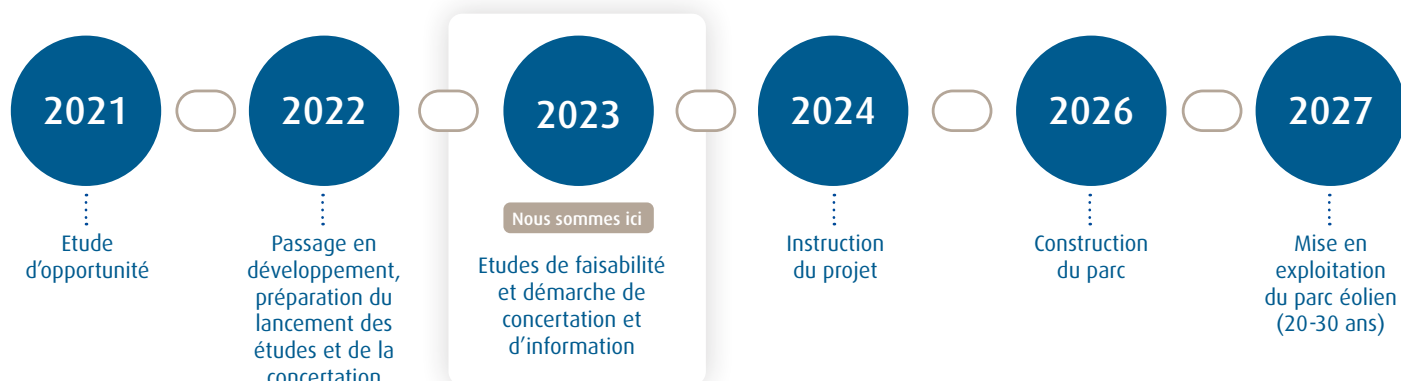
FAIRE UNE FRESQUE SUR L'ÉOLIEN

CRÉER DE NOUVELLES HAIES

Faites-nous part de vos idées et suggestions sur le site internet du projet dans la rubrique *Vos Contributions* > *Fil de discussion*.

ZOOM SUR LES ÉTUDES

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET :



LES PREMIÈRES ÉTUDES ONT DÉMARRÉ SUR VOTRE COMMUNE ET ONT FAIT L'OBJET D'UNE PRÉSENTATION LORS DU FORUM.

VOUS N'ÉTIEZ PAS PRÉSENT ? ON VOUS DIT TOUT !

LANCEMENT EN DÉCEMBRE 2022

L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE



Cette étude vise à concevoir un projet respectueux de l'environnement, qui prenne en compte les enjeux et sensibilités de son lieu d'implantation.



Elle consiste à la réalisation d'études bibliographiques et de terrain sur la faune, la flore, les habitats, les zones humides, puis à élaborer des variantes d'implantation et à définir des mesures visant à éviter, réduire ou compenser les potentiels impacts du projet éolien sur son environnement.

LANCEMENT EN FÉVRIER 2023

L'ÉTUDE DES VENTS



L'étude des vents vise à vérifier si l'installation du parc est pertinente à l'emplacement identifié, mais aussi à déterminer les modèles d'éoliennes les plus adaptés ici.



Via l'installation du mât de mesure, nous analysons : la vitesse du vent (avec des anémomètres situés à différentes hauteurs), la direction du vent (grâce à des girouettes) et enfin l'activité des chauves-souris (le mât étant équipé de micros).

VRAI / FAUX SUR L'ÉOLIEN

FAUX

LES ÉOLIENNES PRODUISENT PEU D'ÉNERGIE ET NE SONT PAS RENTABLES.

L'énergie éolienne est aujourd'hui la 4^{ème} source de production d'énergie en France, tandis que dans le monde, les énergies renouvelables ont dépassé les énergies fossiles depuis peu. C'est la 2nde source d'énergie renouvelable. En 2021, la production éolienne a permis de couvrir 7,8% de la consommation d'électricité française sur l'année grâce à une production au 31 décembre 2021 de 36,8 TWh*. A l'échelle de la région Hauts-de-France, la production d'énergie éolienne représentait 20% de la production totale de la région.

*www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/tableau-de-bord-eolien-quatrieme-trimestre-2021

FAUX

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE N'EST PAS FIABLE CAR ELLE EST VARIABLE.

Elle est variable mais fiable. Les éoliennes tournent entre 75 et 95% du temps (source ADEME), quand elles ne tournent pas c'est parce que :

- Le vent est inférieur à 10 km/h ;
- Le vent est trop fort (supérieur à 90 km/h) ;
- En cas de maintenance (cela représente environ 5 jours par an) ;
- Les éoliennes peuvent être arrêtées en cas de bridages acoustique ou écologique (lors de migrations par exemple) et en cas de visite de parc.

Aujourd'hui, les technologies permettent de prévoir la production éolienne 3 jours à l'avance. L'énergie éolienne devient donc de plus en plus prévisible.

FAUX

LE DÉMANTÈLEMENT EST À LA CHARGE DES COMMUNES.

En vertu de l'article L. 553-3 du Code de l'environnement, **c'est la société qui exploite un parc éolien qui est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site.** Il n'incombe jamais aux communes de démanteler un parc éolien.

Le coût du démantèlement est entièrement supporté par le développeur. **Il prévoit la provision de :**

50 000 € / éolienne d'une puissance inférieure ou égale à 2 MW

+25 000 € additionnels par MW supplémentaire pour toute machine d'une puissance supérieure à 2 MW.

Cette somme n'est pas suffisante pour financer le démantèlement, mais les éoliennes peuvent ensuite être revendues et les matériaux revalorisés (l'acier, le béton, le cuivre et l'aluminium constituant les éoliennes peuvent être revendus en fin de vie ayant toujours de la valeur).

La provision prévue par le développeur est consignée à la Caisse des dépôts au moment de la construction du parc et peut être débloquée par le préfet en cas de faillite du développeur.



RESTEZ CONNECTÉS !

Pour ne rien rater des dernières actualités du projet et dialoguer avec le développeur

WWW.PROJETEOLIEN-LEPLESSIERSURSAINTJUST.FR

demopolis
concertation

DEMOPOLIS CONCERTATION SAS
12 RUE FICATIER, 92400 COURBEVOIE
CONTACT@DEMOPOLIS-CONCERTATION.FR
RCS NANTERRE B 914 869 326

